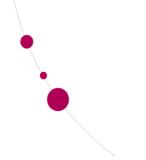


Cellule Exécutive



Profil de certification

Unité de compétence N°1

Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives

Faisant parte du métier de « Technicien frigoriste (m/f) »

	<u>UAA 1</u> «Mettre en service une nouvelle installation»	<u>UAA 2</u> «Effectuer les opérations de maintenance préventive»
<u>UC 1</u> : Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives	X	X

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

1. Organisme certificateur :

Consortium de validation des compétences	Gouvernements :
rue de Stalle, 67	- Gouvernement de la Communauté française
1180 Bruxelles	- Gouvernement de la Région wallonne
	- Commission communautaire française

2. Référence :

■ SFMQ : Technicien frigoriste (h/f) 26/11/2018

3. Appellations associées :

- Technicien du froid / Technicien du froid
- Technicien d'entretien d'installation frigorifiques / Technicienne d'entretien d'installation frigorifiques
- Frigoriste / Frigoriste

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG1	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 1 sur 3

4. Définition du métier :

Dans le respect de la législation en vigueur (règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement), le Technicien frigoriste :

- Monte et câble les tableaux de commande lors de la mise en service d'une nouvelle installation
- Contrôle l'installation exécutée par le monteur

Effectue les réglages et en optimalise le fonctionnement

- Effectue les opérations de maintenance préventive liées aux installations existantes
- Effectue les opérations de maintenance curative liées aux installations existantes
- Gère les aspects administratifs

Remarques : le technicien frigoriste

- Est autorisé à travailler avec les fluides réfrigérants pour autant qu'il soit frigoriste agréé (agrément reconnu par une Région)
- Doit être capable d'intervenir en tant que monteur frigoriste : les compétences du technicien frigoriste incluent donc entièrement les compétences du monteur frigoriste

(D'après la législation réglementant les capacités professionnelles en technique du froid, il existe 4catégories d'aptitudes. Le SFMQ a pris le parti de décrire le profil du technicien frigoriste correspondant à la catégorie I.)

5. Liste des activités-clés et des compétences associées

CODE	ACTIVITES-CLES	CODE	COMPETENCES ASSOCIEES
	1.1	Planifier le travail et organiser le poste de travail	
		1.2	Equiper le tableau de puissance et de commande
01	Mettre en service une nouvelle installation : monter et câbler les	1.3	Câbler le tableau de puissance et de commande
01	tableaux de commande	1.4	Câbler les éléments de régulation et de sécurité
		1.5	Câbler les moteurs et résistances
		1.6	Réaliser les liaisons à la terre
	Mettre en service une nouvelle	2.1	Planifier le travail et organiser le poste de travail
02	02 installation :contrôler l'installation exécutée par le	2.2	Contrôler les documents et plans liés à l'installation
	monteur.	2.3	Contrôler l'installation
		3.1	Planifier le travail et organiser le poste de travail
03	Mettre en service une nouvelle installation : effectuer les	3.2	Mettre l'installation en service et effectuer les réglages
03	réglages et en optimaliser le fonctionnement.	3.3	Optimaliser le fonctionnement de l'installation
	Tonostonia	3.4	Organiser la Iréception technique de l'installation
	Effectuer les opérations de	4.1	Planifier le travail et organiser le poste de travail
mainenance liées aux installations existantes :		4.2	Effectuer les contrôles des organes de l'installation
	installations existantes : mainenance préventive.	4.3	Effectuer les contrôles au niveau électrique et régulation 4
	,	4.4	Détecter les anomalies éventuelles et y remédier

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG1	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 2 sur 3

		4.5	Effectuer les opérations de nettoyage
06	Gérer les aspects administratifs.	6.1	Gérer les aspects administratifs du travail
Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.	7.1	Appliquer les règles de sécurité	
	7.2	Travailler dans le respect des instructions de base en sécurité en matière d'électricité (RGIE)	
	7.3	Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention	
		7.4	Respecter l'environnement

6. Autres UC et UAA:

	UAA1	UAA2	UAA3
	« Mettre en service une nouvelle installation »	« Effectuer les opérations de maintenance préventive »	 « Effectuer les opérations de maintenance : Diagnostic et dépannage »
UC 1 : Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives	X	X	
UC 2 : Diagnostiquer un dysfonctionnement et en assurer le dépannage			X

<u>Légende</u>: X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

Justification de la logique de découpage des Titres :

Le découpage proposé correspond aux réalités du monde du travail et au marché de l'emploi.

Condition d'accès

Le candidat, pour être admis aux épreuves du technicien frigoriste, devra disposer des acquis du monteur frigoriste.

Articulations entre les épreuves de l'examen d'aptitude en technique du froid et les Titres de compétences de monteur et de technicien :

<u>Préambule</u>: La réussite des deux titres du monteur frigoriste et la réussite du QCM « Compétences techniques en technique du froid » permet au candidat d'accéder aux épreuves du technicien frigoriste.

Si en plus, le candidat est en possession de l'UC 1 du technicien frigoriste, l'ensemble lui permettra d'être dispensé des deux épreuves pratiques de l'agrément (brasage et mise en service, entretien, récupération des réfrigérants, contrôle d'étanchéité).

Il ne lui resterait plus qu'à réussir le QCM « Connaissance de la législation relative aux techniques de réfrigération et des fluides frigorigènes » pour être titulaire du « certificat d'aptitude en techniques du froid categorie1 »

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG1	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 3 sur 3



Cellule Exécutive



Unité de compétence N°2

Effectuer les opérations de maintenance : diagnostic et dépannage

Faisant partie du métier de « Technicien frigoriste (m/f) »

	«Effectuer les opérations de maintenance : diagnostic et dépannage »
UC 2 : Effectuer les opérations de maintenance : diagnostic et dépannage	X

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

1. Organisme certificateur :

Consortium de validation des compétences	Gouvernements :
rue de Stalle, 67	- Gouvernement de la Communauté française
1180 Bruxelles	- Gouvernement de la Région wallonne
	- Commission communautaire française

2. Référence :

■ SFMQ : Technicien frigoriste (h/f) 26/11/2018

3. Appellations associées :

- Technicien du froid / Technicien du froid
- Technicien d'entretien d'installation frigorifiques / Technicienne d'entretien d'installation frigorifiques
- Frigoriste / Frigoriste

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG2	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 1 sur 3

4. Définition du métier :

Dans le respect de la législation en vigueur (règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement), le Technicien frigoriste :

- Monte et câble les tableaux de commande lors de la mise en service d'une nouvelle installation
- Contrôle l'installation exécutée par le monteur

Effectue les réglages et en optimalise le fonctionnement

- Effectue les opérations de maintenance préventive liées aux installations existantes
- Effectue les opérations de maintenance curative liées aux installations existantes
- Gère les aspects administratifs

Remarques : le technicien frigoriste

- Est autorisé à travailler avec les fluides réfrigérants pour autant qu'il soit frigoriste agréé (agrément reconnu par une Région)
- Doit être capable d'intervenir en tant que monteur frigoriste : les compétences du technicien frigoriste incluent donc entièrement les compétences du monteur frigoriste

(D'après la législation réglementant les capacités professionnelles en technique du froid, il existe 4catégories d'aptitudes. Le SFMQ a pris le parti de décrire le profil du technicien frigoriste correspondant à la catégorie I.)

5. Liste des activités-clés et des compétences associées

CODE	ACTIVITES-CLES	CODE	COMPETENCES ASSOCIEES
		5.1	Recueillir les informations nécessaires
05	DE MAINTENANCE LIEES AUX	5.2	Analyser la cause d'un dysfonctionnement
05	INSTALLATIONS EXISTANTES : DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE	5.3	Remédier à un dysfonctionnement de type frigorifique
		5.4	Remédier à un dysfonctionnement de type électrique
06	GÉRER LES ASPECTS ADMINISTRATIFS	6.1	Gérer les aspects administratifs du travail
	RESPECTER LES RÈGLES 07 D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET D'ERGONOMIE	7.1	Appliquer les règles de sécurité
07		7.2	Travailler dans le respect des instructions de base en sécurité en matière d'électricité (RGIE)
		7.3	Respecter les règles liées à l'ergonomie et à la manutention
	7.4	Respecter l'environnement	

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG2	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 2 sur 3

6. Autres UC et UAA:

	UAA1	UAA2	UAA3	
	« Mettre en service une nouvelle installation »	« Effectuer les opérations de maintenance préventive »	« Effectuer les opérations de maintenance : Diagnostic et dépannage »	
UC 1: Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives	X	X		
UC 2 : Effectuer les opérations de maintenance : diagnostic et dépannage			X	

<u>Légende</u>: X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

Justification de la logique de découpage des Titres :

Le découpage proposé correspond aux réalités du monde du travail et au marché de l'emploi.

Condition d'accès

Le candidat, pour être admis aux épreuves du technicien frigoriste, devra disposer des acquis du monteur frigoriste.

Articulations entre les épreuves de l'examen d'aptitude en technique du froid et les Titres de compétences de monteur et de technicien :

<u>Préambule</u>: La réussite des deux titres du monteur frigoriste et la réussite du QCM « Compétences techniques en technique du froid » permet au candidat d'accéder aux épreuves du technicien frigoriste.

Si en plus, le candidat est en possession de l'UC 1 du technicien frigoriste, l'ensemble lui permettra d'être dispensé des deux épreuves pratiques de l'agrément (brasage et mise en service, entretien, récupération des réfrigérants, contrôle d'étanchéité).

Il ne lui resterait plus qu'à réussir le QCM « Connaissance de la législation relative aux techniques de réfrigération et des fluides frigorigènes » pour être titulaire du « certificat d'aptitude en techniques du froid categorie1 »

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
TECHFRIG2	Profil de certification	Document de travail	13 mai 2020	Page 3 sur 3